

Manuel d'installation

Windows
(Internet Explorer - Mozilla Firefox)



Pour assurer la sécurité de votre entreprise tout en profitant
des avantages et des évolutions d'Internet

Sommaire

NOTIONS SUR LE CERTIFICAT	4
UN DOUBLE CERTIFICAT SUR VOTRE CLE CERTIMETIERSARTISANAT	5
UTILISATION D'UN CERTIFICAT ELECTRONIQUE CLASSE 3+ OU RGS**	6
POINTS IMPORTANTS	8
CONFIGURATION WINDOWS VISTA ET 7 AVANT INSTALLATION (*)	9
PROCEDURE D'INSTALLATION	11
ACTIVATION DE LA CLE	15
PARAMETRAGE INTERNET EXPLORER SOUS WINDOWS VISTA ET 7 (*)	18
<i>UTILISATEURS INTERNET EXPLORER SEULEMENT</i>	
INSTALLATION DES AUTORITES DE CONFIANCE - MOZILLA FIREFOX.....	20
<i>UTILISATEURS MOZILLA FIREFOX SEULEMENT.....</i>	
PARAMETRAGE MOZILLA FIREFOX.....	26
<i>UTILISATEURS MOZILLA FIREFOX SEULEMENT.....</i>	
TEST DE BON FONCTIONNEMENT	30
REVOCACTION D'URGENCE.....	31
CHANGEMENT DE CODE PIN	33

(*) Uniquement pour les utilisateurs de Windows Vista et 7.

Notions sur le certificat

Problème : il est facile, aujourd'hui, de s'octroyer une adresse e-mail sous une fausse identité ou pire encore de détourner une adresse e-mail existante. Le certificat électronique permet de s'identifier sur Internet, de protéger et de garantir les données transmises.

- **Identifier**

Le **certificat électronique** est une carte d'identité électronique, matérialisée sous forme de carte à puce ou de clé USB. Le **certificat électronique** permet de **s'identifier sur Internet**. Sa légitimité est liée à l'Autorité de Certification qui le génère et à l'Autorité d'Enregistrement qui le délivre.

- **Protéger**

Outre l'authentification de l'émetteur, le certificat permet d'assurer l'intégrité des documents échangés, avec l'assurance que le document reçu est identique au document initial (document Word, Excel...). Avec un logiciel de signature, ou une application intégrée à un portail, le certificat permet également de signer des documents d'un simple clic de souris.

- **Garantir**

Les documents signés par un certificat RGS ** ou 3+ (remis en face à face par une autorité légitime et sur un support cryptographique clé USB ou carte à puce) sont opposables au tiers, en vertu des lois et décrets sur la signature électronique.

Un double certificat sur votre clé CertimétiersArtisanat

L'Etat impose un nouveau système de référencement des certificats électroniques. L'ensemble des acteurs se basant sur ce système de référencement effectuent donc actuellement les modifications nécessaires pour répondre aux nouvelles directives de l'Etat.

CertimétiersArtisanat utilise déjà ce système afin d'être à la pointe tant en termes technologiques que législatifs. Nous sommes donc d'ores et déjà en mesure de distribuer des clés ou cartes à puce munies de certificats conformes au RGS (Référentiel Général de Sécurité), le nouveau référentiel édicté par l'Etat.

Nous avons mis en place un double certificat dans votre support cryptographique afin de vous en faciliter l'utilisation quotidienne et de vous accompagner au mieux durant cette période de transition.

Le fonctionnement est très simple.

Votre certificat principal est un certificat **CERTIMETIERSARTISANT**. Il s'agit d'un certificat conforme au RGS.

Cependant, les applications nécessitant l'utilisation d'un certificat électronique (plateformes de réponse aux appels d'offre, SIV etc....) ne sont pas encore toutes en mesure d'accepter les certificats dits RGS**.

Ainsi, votre support cryptographique contient également un certificat « Certeurope Classe 3+ » conforme à l'ancien référentiel : PRIS v1. Vous utiliserez ce certificat à chaque fois que l'utilisation de CERTIMETIERSARTISANAT n'est pas autorisée.

Pendant toute la période de transition, CertimétiersArtisanat vous offre donc la possibilité de vous connecter à la fois sur les plateformes à jour et les plateformes en cours de migration grâce à l'ajout d'un certificat PRIS v1 dans votre clé.

Utilisation d'un certificat électronique classe 3+ ou rgs**

▪ Dans l'entreprise

Sécuriser, Authentifier, Formaliser les échanges est essentiel pour toute entreprise qui utilise les outils Internet (Extranet, Intranet, messagerie...).

Le certificat électronique facilite la gestion du service commercial (catalogues en ligne, bons de commande, factures), des ressources humaines (dates de congés, notes de frais), et du juridique (contrats, convocations aux assemblées générales...).

En signant vos courriers (lettres, contrats, bons de commande, factures, propositions commerciales...) vous leur conférez une valeur probante, ils sont ainsi opposables au tiers.

▪ Dans les administrations

Les certificats CertimétiersArtisanat sont référencés par l'Administration et permettent l'accès aux télé-procédures administratives telles que :

- **Télé-TVA** : déclaration de TVA par Internet.
- **Impots.gouv.fr** : consultation du compte fiscal professionnel, paiement de l'IS et de la TS.
- **Déclarations sociales** : DUCS sur le site des URSSAF.
- **Net-entreprises.fr** : service officiel permettant aux entreprises d'effectuer en ligne leurs déclarations sociales : Urssaf, Assedic, retraite et retraites complémentaires.
- **SIV : Immatriculations** en ligne des véhicules automobiles et des deux roues et déclarations d'achat et de cession d'automobiles d'occasion.
- Candidatures aux **Appels d'offres des marchés publics**: dépôt électronique des candidatures.
- **Déclaration des Produits Biocides** par Internet.

- **Formalités en ligne des greffes des Tribunaux de Commerce :** déclarations en ligne des modifications du Registre du Commerce, requêtes en Injonctions de payer.

Vous trouverez la liste des plateformes et services certifiés compatibles avec votre certificat Certeurope sur le site www.artisanat.fr dans la rubrique service / signature électronique.

Avant de pouvoir effectuer vos télédéclarations, vous devez retirer un dossier d'inscription auprès de l'administration concernée.

Pour toute information :

le site web : www.artisanat.fr,

la hotline : 0 899 700 046 (1,349 € TTC + 0,337 € TTC/min) ou par mail : certimetiersartisanat@apcma.fr

Points importants

Vous possédez bien les éléments suivants :

- La (ou les) clé(s) USB CertimétiersArtisanat qui vous a (ont) été délivrée(s) par l'Autorité d'Enregistrement.
- Le (ou les) code(s) PIN, que vous avez reçu(s) par courrier postal, et qui vous permet d'activer votre (vos) clé(s)

Votre ordinateur fonctionne sous :

- Microsoft Windows 2000 Professionnel
- Microsoft Windows XP
- Microsoft Windows Vista
- Microsoft Windows 7

Vous utilisez le navigateur :

- Internet Explorer (version 6 minimum)
- Mozilla Firefox

NB : Il est nécessaire de se connecter sous un compte avec les privilèges « administrateur » avant de commencer l'installation.

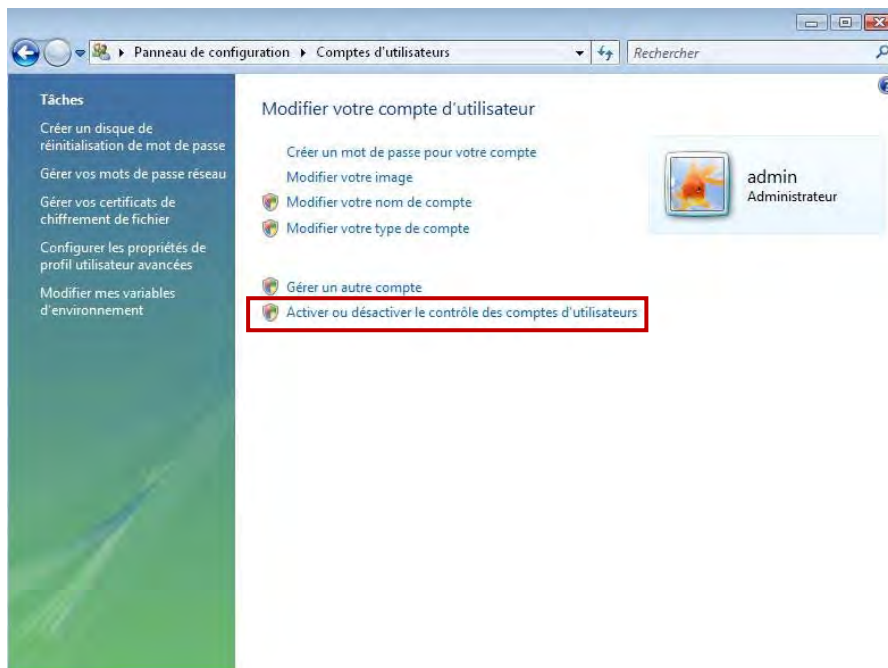
Si un administrateur procède à l'installation du pilote sur le poste, il est nécessaire qu'il l'effectue sur la cession de l'utilisateur et non sur sa cession administrateur.

Certains anti-virus empêchent le lancement du pilote d'installation. Dans le cas où une fenêtre vous alerte, veuillez désactiver votre anti-virus le temps de l'installation.

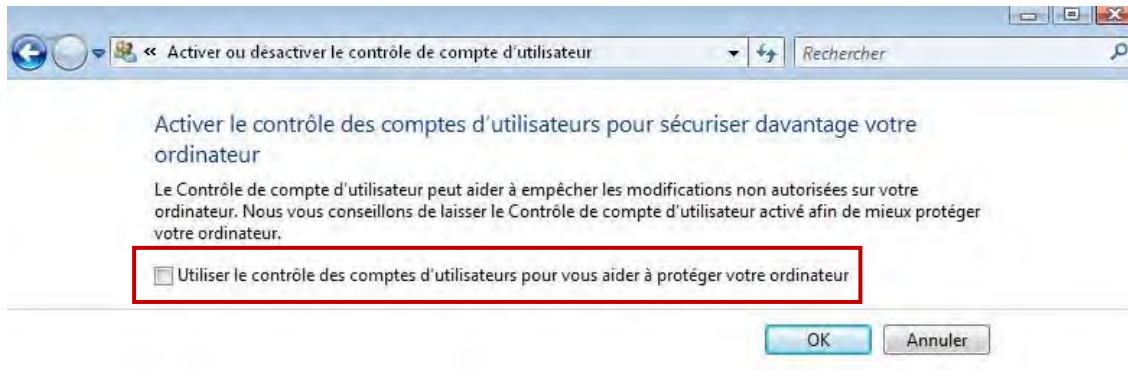
Configuration Windows Vista et 7 avant installation (*)

Certains paramètres de Vista et de Windows 7 peuvent créer des erreurs lors de l'installation du pilote, nous devons donc désactiver ces options.

Allez sur Démarrer → Paramètres → Panneau de configuration → Comptes d'utilisateurs.



Cliquez sur **Activer ou désactiver le contrôle des comptes utilisateurs**.



Décochez la case **Utiliser le contrôle des comptes d'utilisateurs (...)**

Puis cliquez sur **OK** pour valider les modifications.

Redémarrez l'ordinateur si une fenêtre le demande puis commencez la procédure d'installation.

(*) Uniquement pour les utilisateurs de Windows Vista et 7.

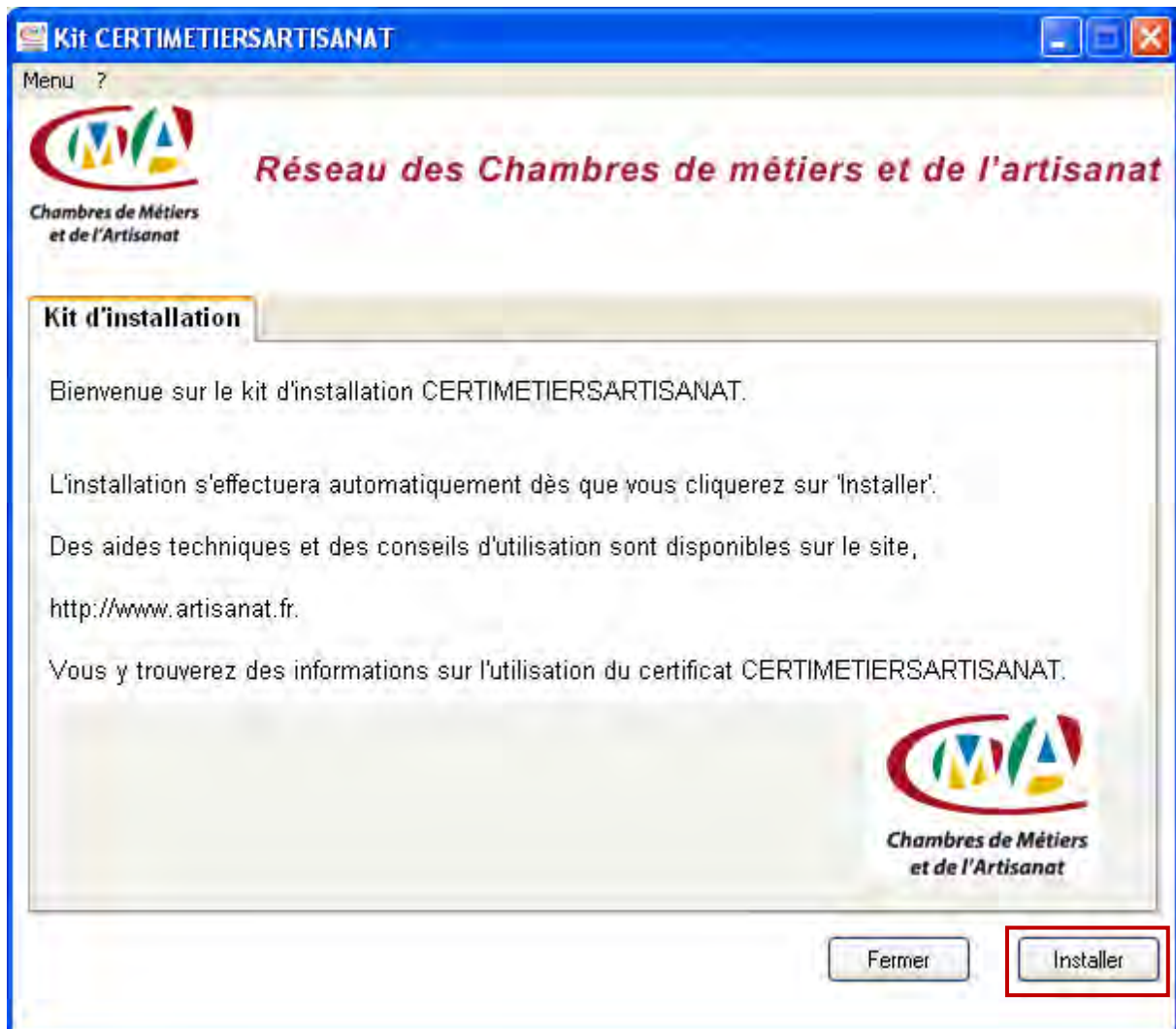
Procédure d'installation

Attendez que l'installation soit complètement terminée avant d'insérer votre certificat CertimétiersArtisanat.

Pour installer les pilotes et le programme de gestion de la clé USB Gemalto, veuillez suivre la procédure suivante :

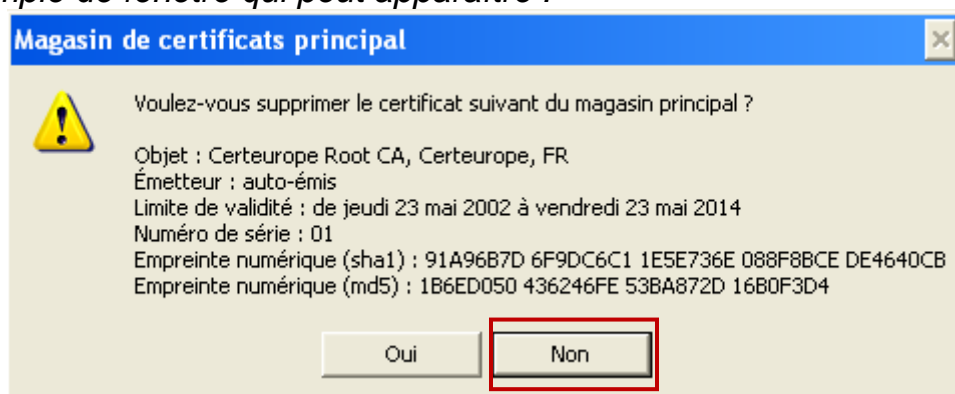
- 1- Fermez tous les programmes et applications.
- 2- Désinstallez toutes les éventuelles anciennes versions du programme de la clé USB.
(Pour désinstaller les anciennes versions :
 - Cliquez sur Démarrer/Panneau de Configuration/Ajouter ou supprimer des programmes
 - Sélectionnez « Gemsafe Standard Edition » ou « Classic Client 5.1.5 »
 - Cliquez sur le bouton supprimer)
- 3- Insérer le CD-Rom qui vous a été remis avec votre certificat par votre Chambre de métiers et de l'artisanat. Il contient le programme d'installation des pilotes de votre certificat.
- 4- Lancez le programme d'installation.

5- L'écran d'accueil apparaît. Cliquez sur **Installer**.



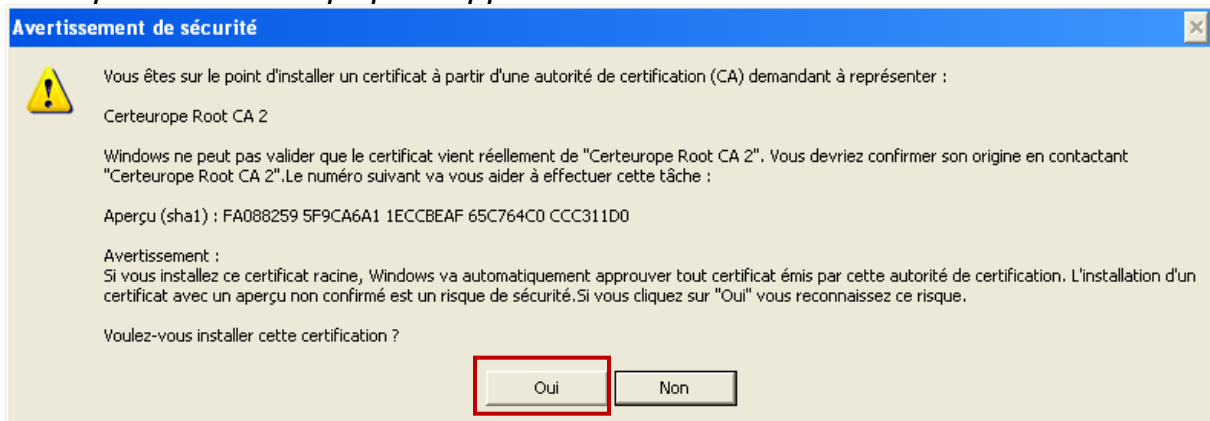
6- Si vous avez déjà installé un certificat CertEurope sur votre machine, des fenêtres vous demandant si vous souhaitez supprimer des certificats du magasin principal peuvent apparaître. Cliquez sur **Non**.

Exemple de fenêtre qui peut apparaître :

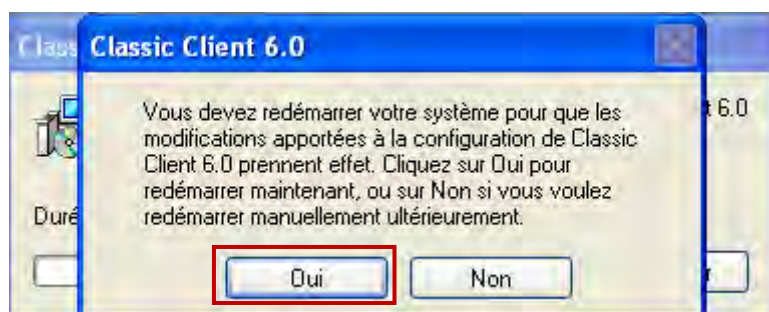
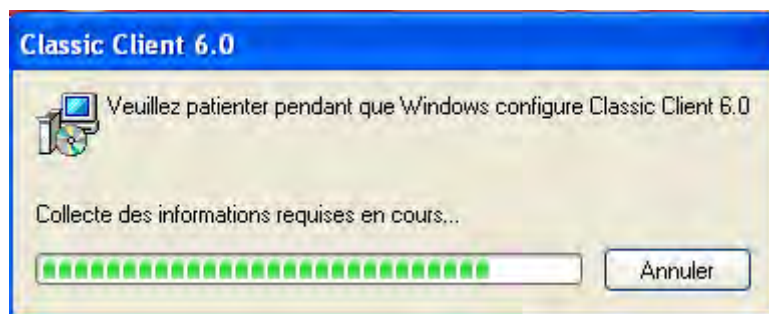
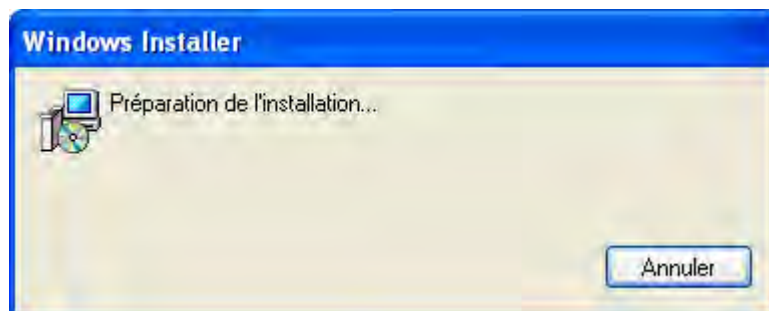


- 7- Puis plusieurs fenêtres proposant l'installation de certificat d'Autorités de Certification peuvent s'afficher.
 Cliquez sur **oui** pour importer l'ensemble des certificats d'Autorité de Certification.

Exemple de fenêtre qui peut apparaître :



puis patientez....

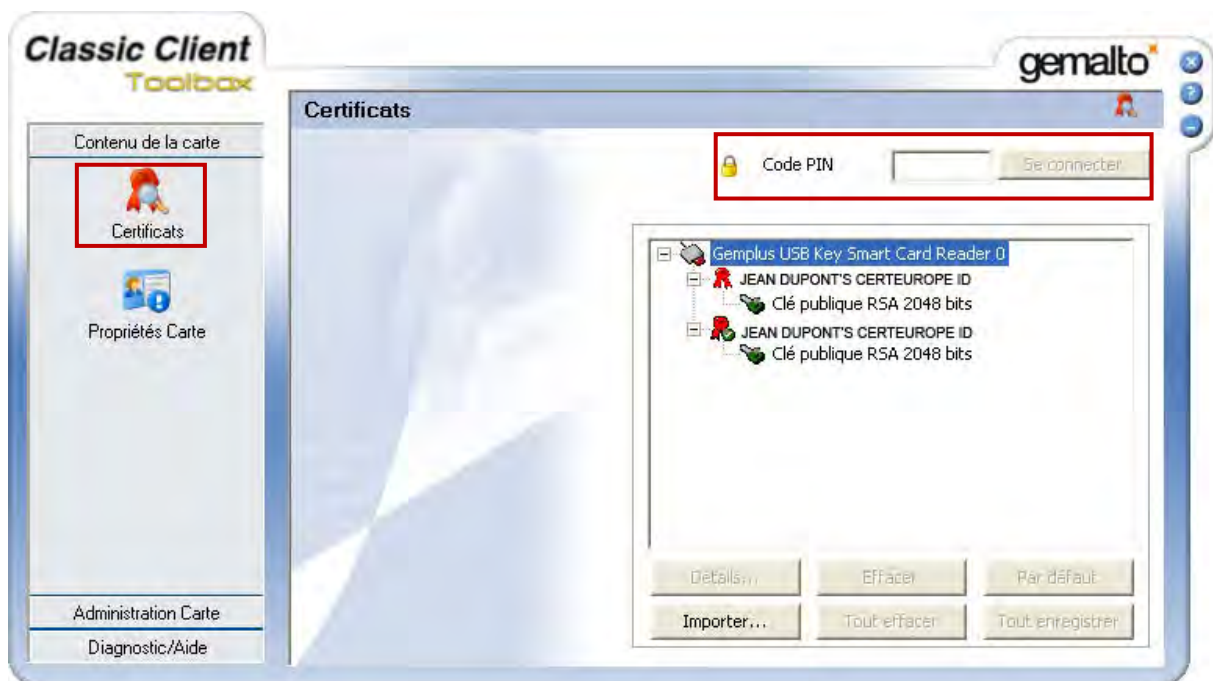


- 8- A l'apparition de cet écran, votre installation est terminée.
 Cliquez sur **Oui** pour redémarrer votre ordinateur.

Le certificat CertimétiersArtisanat peut être installé sur autant de postes que vous le souhaitez.

Activation de la clé

- 1- Insérez votre clé dans votre ordinateur.
- 2- Lancez le programme Classic Client Toolbox qui se situe dans le Menu : Démarrer > programmes > Gemalto > Classic Client > Classic Client Toolbox.

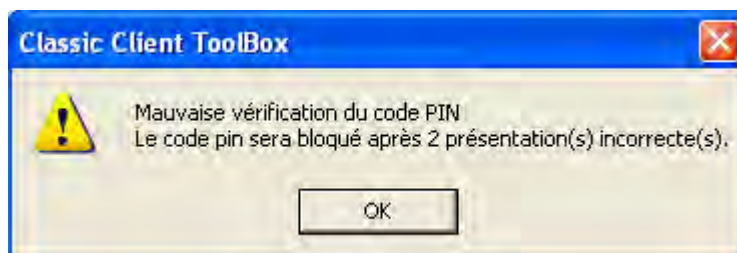


- 3- Cliquez sur **Certificats** (Colonne de gauche).
- 4- Mettez le code PIN à l'endroit indiqué et cliquez sur **Se connecter**.



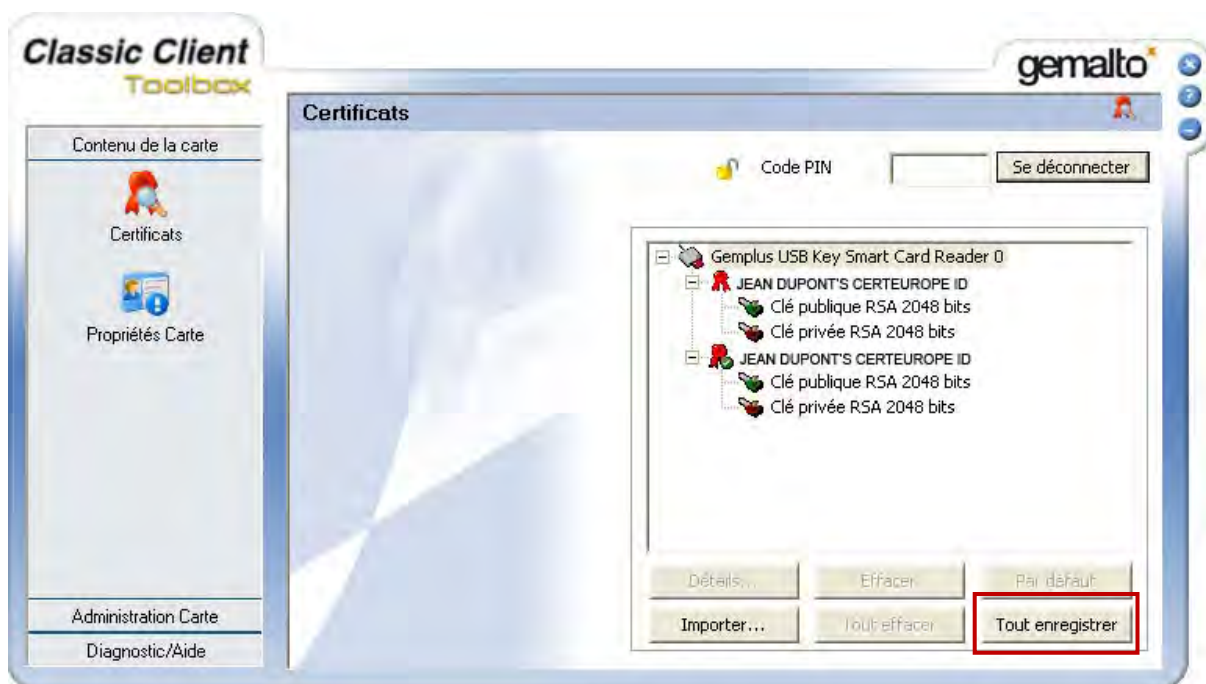
Si après avoir saisi votre code PIN le message ci-dessous apparaît, contactez notre service technique au 0899 700 046.

Cela signifie que le code PIN entré ne correspond pas à la clé qui est insérée.



Attention, au bout de 3 mauvaises saisies du code PIN, votre clé sera bloquée.

De nouvelles clés appelées « clés privées » apparaissent.



5- Cliquez sur **Tout enregistrer**.



6- A l'apparition du message « Certificat(s) client(s) enregistré(s) : 2 », cliquez sur **OK** et fermez le Toolbox.

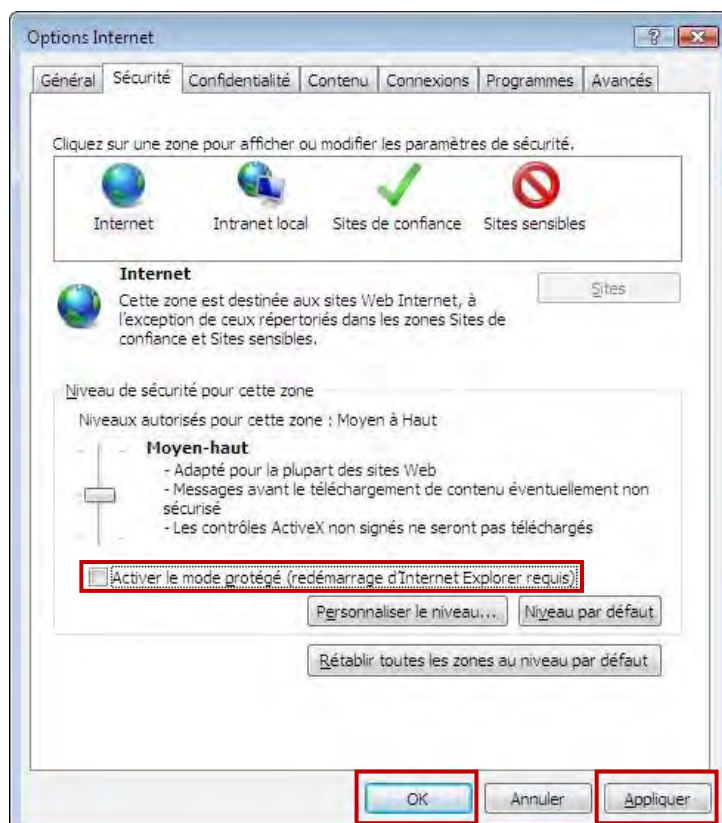
Paramétrage internet explorer sous Windows Vista et 7 (*)

UTILISATEURS INTERNET EXPLORER SEULEMENT

Les systèmes d'exploitation Windows Vista et Windows 7 nécessitent une modification dans le paramétrage du navigateur Internet Explorer.

En effet, Microsoft a ajouté des éléments de sécurité pouvant perturber le bon fonctionnement de la carte.

- 1- Ouvrez une page Internet Explorer et allez sur **Outils** puis sélectionnez **Options Internet**.



- 2- Sur l'onglet Sécurité, décochez la case « **Activer le mode protégé** (redémarrage d'Internet Explorer requis) ».
- 3- Cliquez sur Appliquer puis **OK**.
- 4- Fermez Internet Explorer.

* Uniquement pour les utilisateurs de Windows Vista et Windows 7.

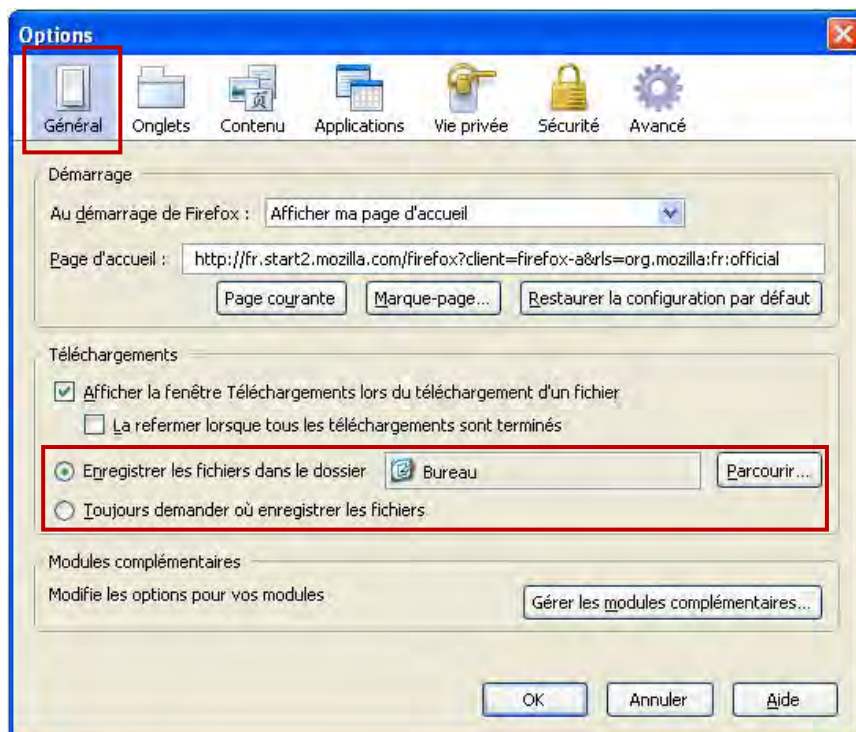
Installation des Autorités de Confiance - Mozilla Firefox

UTILISATEURS MOZILLA FIREFOX SEULEMENT

Pour installer les Autorités de Confiance, vous devez d'abord télécharger les certificats d'Autorité, puis les importer dans Firefox.

Pour connaître ou pour modifier le dossier dans lequel seront enregistrés les certificats lors du téléchargement, ouvrez une fenêtre Firefox.

Dans le menu **Outils**, sélectionnez **Options**.



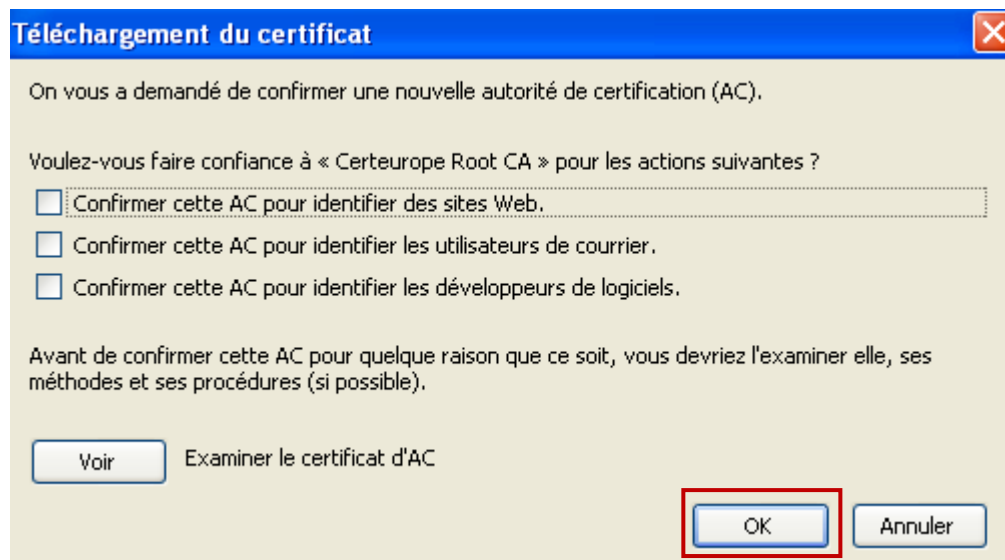
Cliquez sur l'onglet **Général**. Vous trouverez le dossier dans lequel les fichiers téléchargés sont enregistrés. Vous pouvez le modifier en cliquant sur **parcourir** ou choisir de toujours demander où enregistrer les fichiers.

1. Installer le certificat de l'Autorité Racine ROOT CA

Pour installer le certificat de l'Autorité Racine, entrez dans la barre d'adresse de *Mozilla Firefox* l'url suivante :

www.certeurope.fr/fichiers/certificats/certeurope_root_ca.crt

- Si la fenêtre suivante apparaît, cliquez sur **OK**

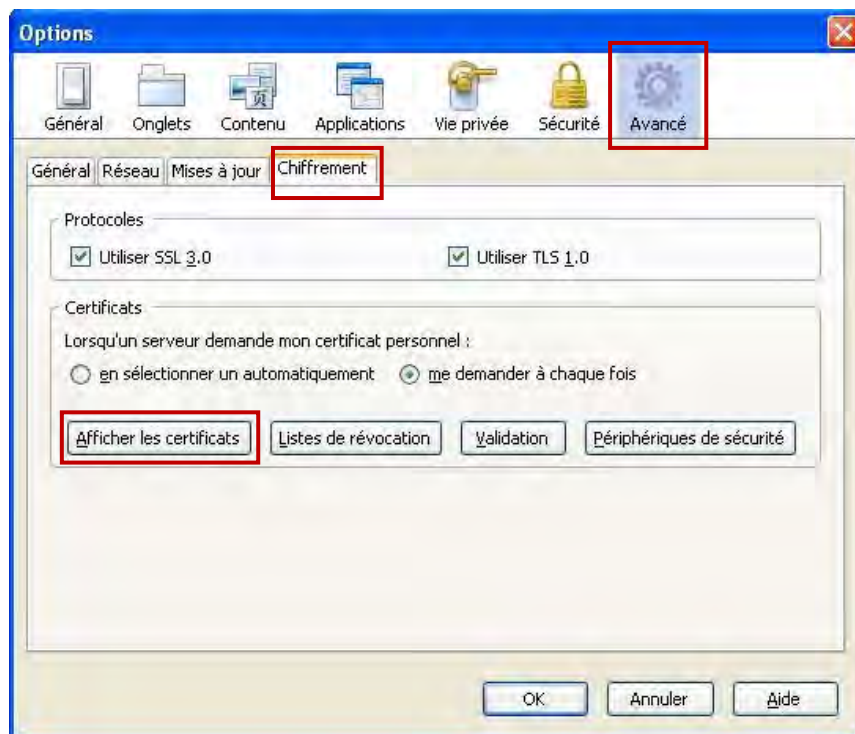


- Si la fenêtre suivante apparaît, suivez les étapes ci-dessous :



Cliquez sur **Enregistrer le fichier**

Une fois le téléchargement terminé, cliquez sur **Option** dans le menu **Outils** de Firefox

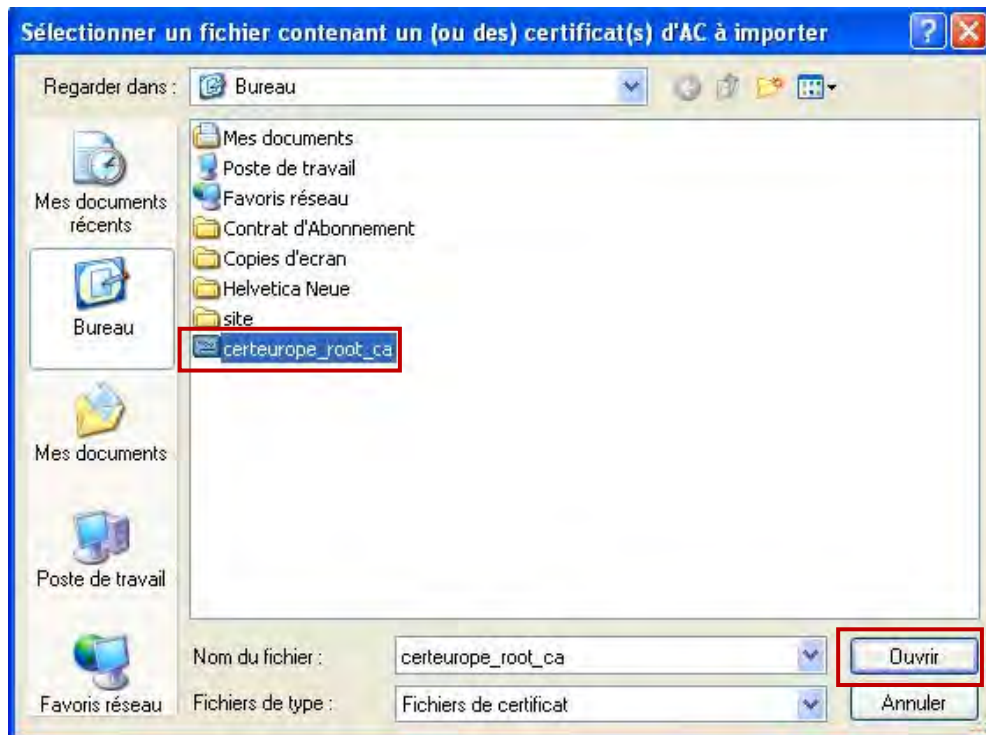


Dans le menu **Avancé**, cliquez sur l'onglet **Chiffrement** puis sur **Afficher les certificats**.

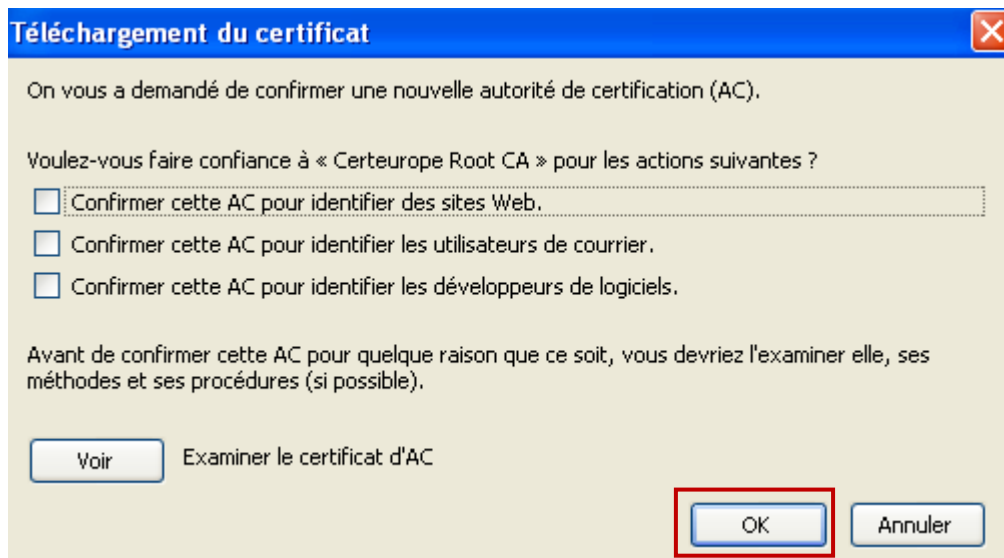
La fenêtre suivante apparaît :



Cliquez sur **Importer**.



Sélectionnez le certificat à importer **certeurope_root_ca** puis cliquez sur **Ouvrir**.



Cliquez sur **OK**.

Le Certificat de l'Autorité Racine est Importé dans Firefox.

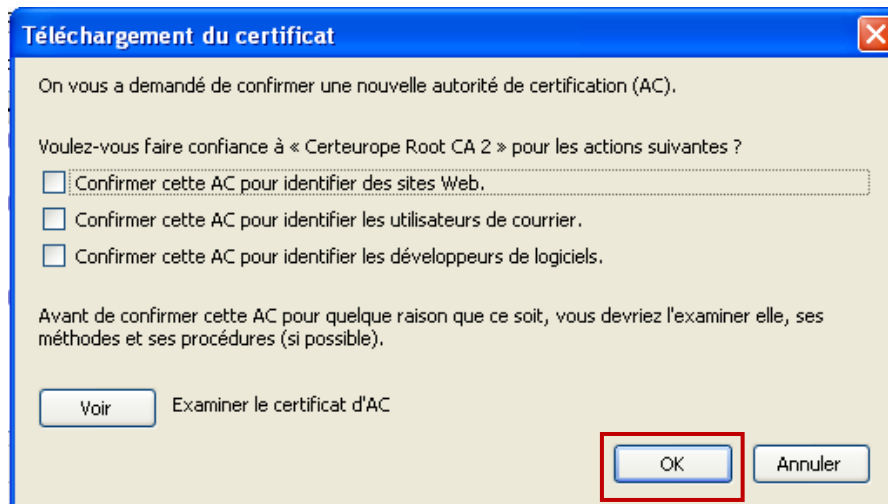
Veillez maintenant procéder à la même manipulation pour les certificats de l'Autorité Racine ROOT CA V2, de l'Autorité CertimétiersArtisanat et de l'Autorité Certeurope Classe 3Plus v2.

2. Installer le certificat de l'Autorité Racine ROOT CA V2

Pour installer le certificat de l'Autorité Certeurope ROOT CA V2, entrez dans la barre adresse de Mozilla Firefox l'url suivante :

http://www.certeurope.fr/reference/certeurope_root_ca_2.cer

Téléchargez le certificat `certeurope_root_ca_2` puis importez-le dans Firefox de la même manière que précédemment.



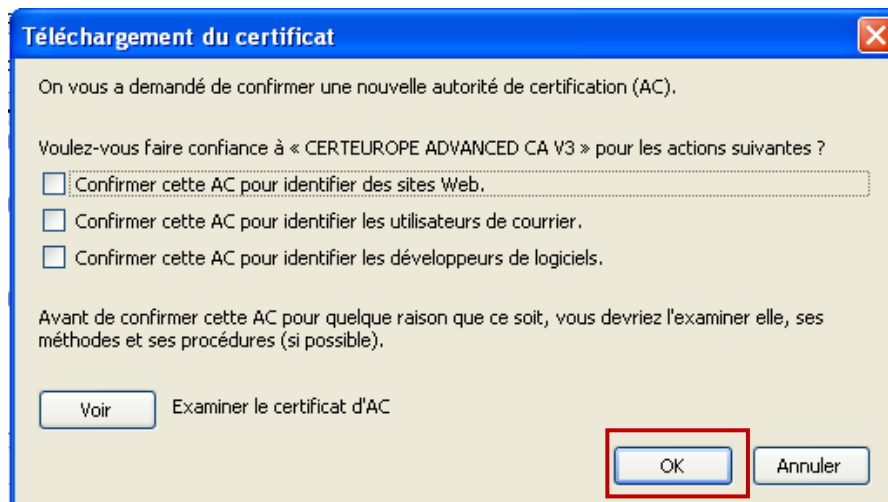
Cliquez sur **OK**.

3. Installer le certificat de l'Autorité CertimétiersArtisanat

Pour installer le certificat de l'Autorité CertimétiersArtisanat, entrez dans la barre adresse de Mozilla Firefox l'url suivante :

<http://pc.certimetiersartisanat.fr/reference/certimetiersartisanat.crt>

Téléchargez le certificat `certimetiersArtisanat` puis importez-le dans Firefox de la même manière que précédemment.



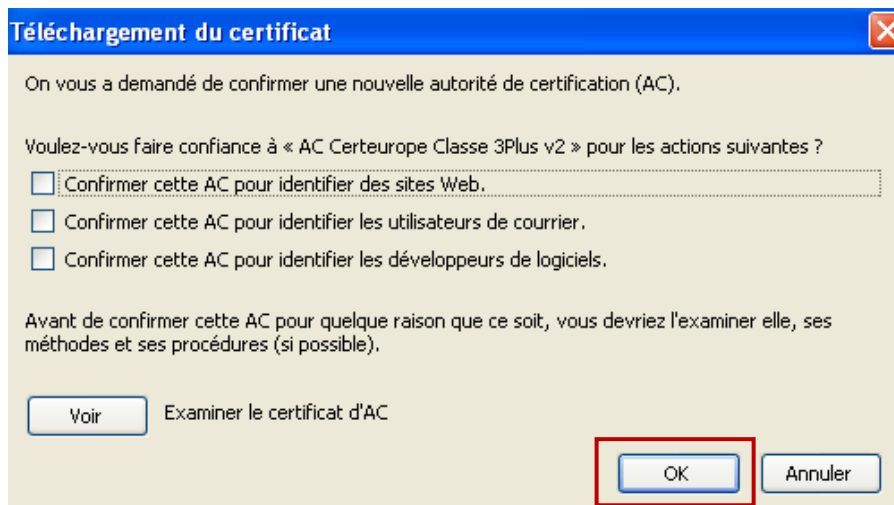
Cliquez sur **OK**.

4. Installer le certificat de l'Autorité Certeurope Classe 3 Plus v2

Pour installer le certificat de l'Autorité Certeurope Classe 3Plus v2, entrez dans la barre adresse de *Mozilla Firefox* l'url suivante :

http://www.certeurope.fr/certificats2009/ac_certeurope_3P_v2.crt

Téléchargez le certificat **ac_certeurope_classe_3P_v2** puis importez-le dans Firefox de la même manière que précédemment.

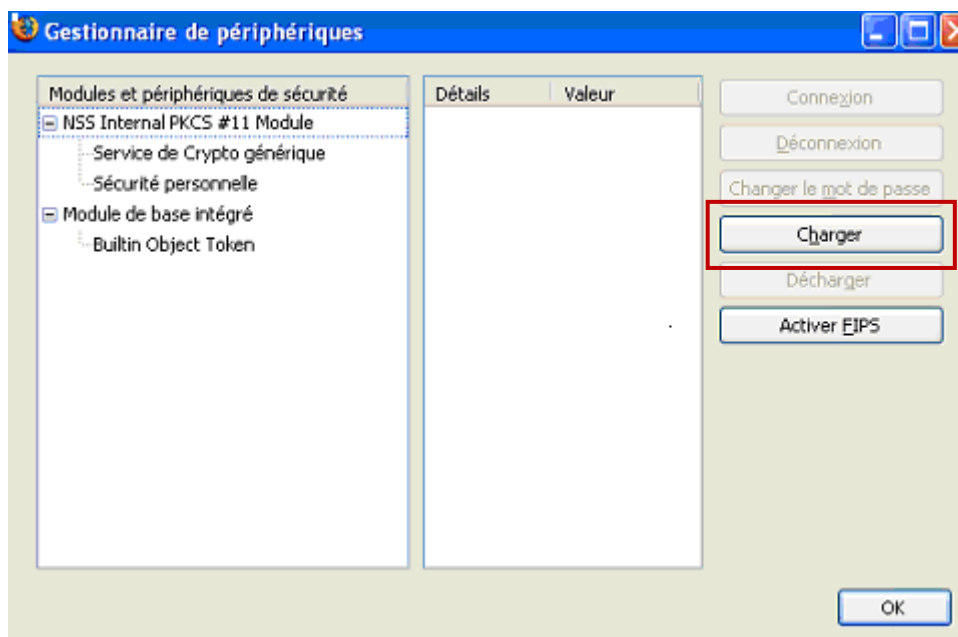


Cliquez sur **OK**.

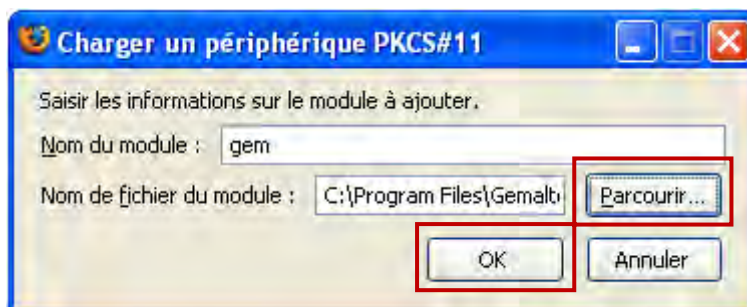
Paramétrage Mozilla Firefox

UTILISATEURS MOZILLA FIREFOX SEULEMENT

- 1- La clé toujours insérée, allez dans le menu **Outils/Options/Avancé**.
- 2- Dans l'onglet chiffrement (ou sécurité) cliquez sur **Périphériques de Sécurité**.



- 3- Cliquez sur **Charger** pour définir le nouveau dispositif.



4- Entrez le nom du module : gem

5- Cliquez sur **Parcourir** et recherchez gclib.dll dans :
Poste de travail (*pour 2000 ou XP*)

C:\Program Files\Gemalto\ClassicClient\BIN\gclib.dll

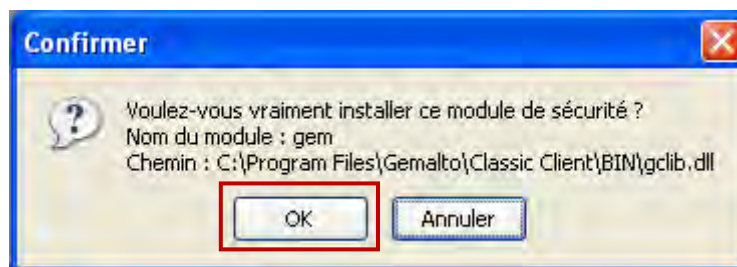
Ordinateur (pour Vista et 7 32bits)

C:\Programmes\ Gemalto\ClassicClient\BIN\gclib.dll

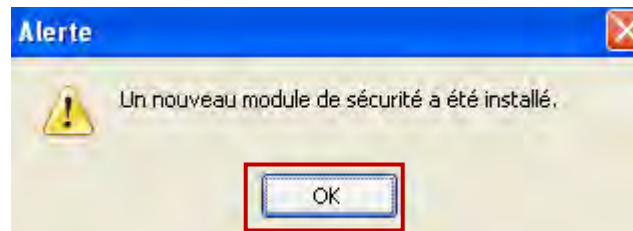
Ordinateur (pour 7 64bits)

C:\Program files (ou Program files x86)\ Gemalto\ClassicClient\BIN\gclib.dll

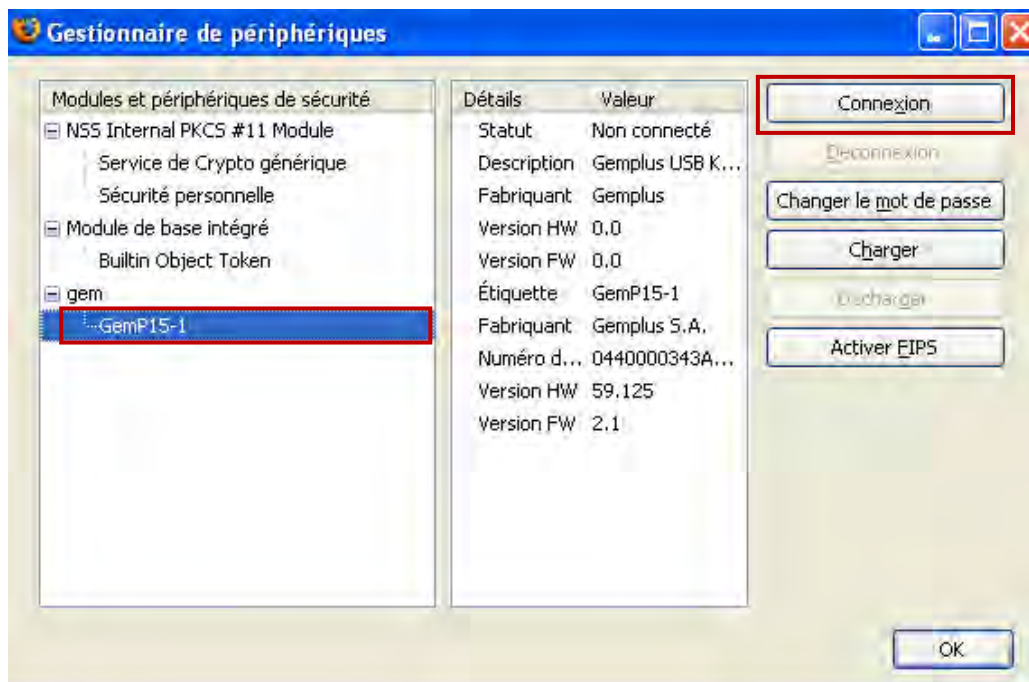
6- Puis cliquez sur **OK**.



7- Si cette fenêtre apparaît, cliquez sur **OK**.

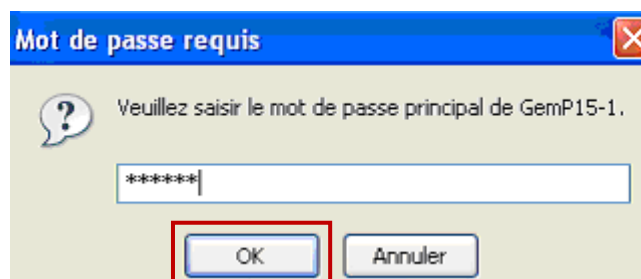


- 8- Un message de confirmation de l'installation du module apparaît. Cliquez sur **OK**.

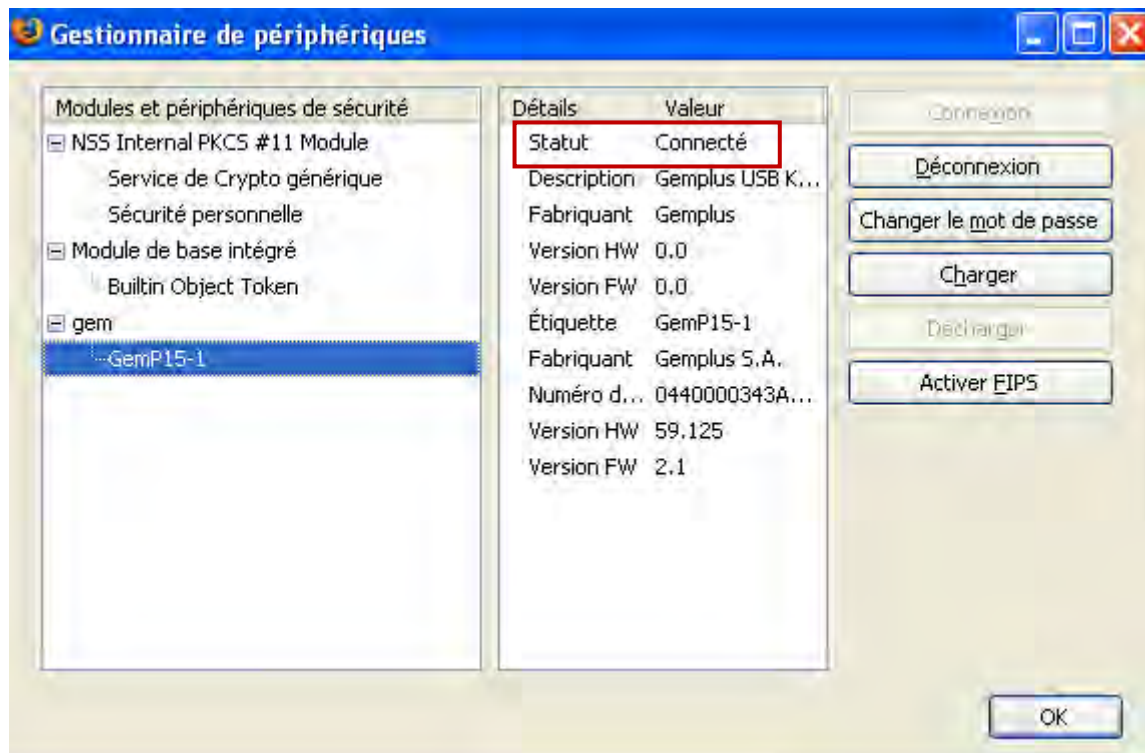


Le module apparaît sur la partie gauche sous le nom de « gem ».

- 9- Mettez en sur brillance GEMP15-1 et cliquez sur **Connexion**.



- 10- Mettez le code PIN de la clé et cliquez sur **OK**.



Le statut passe en **Connecté**.

- 11- Cliquez sur **OK** et fermez Mozilla Firefox.

Test de bon fonctionnement

- 1- Insérez votre clé dans votre ordinateur puis connectez-vous à l'espace client sécurisé à l'adresse suivante : <https://services.certeurope.fr/>
- 2- Sélectionnez votre certificat quand il apparaîtra et validez-le en cliquant sur **OK**.
(Si votre clé contient 2 certificats peu importe le certificat sélectionné. Par défaut, nous vous conseillons de toujours sélectionner votre certificat certimétiersArtisanat quand cela est possible).
- 3- Entrez ensuite votre code PIN pour finaliser l'identification.

Vous voici sur la page **CertiServices**.



The screenshot displays the CertiServices interface for user JEAN DUPONT. At the top, three status boxes indicate: 'Bonjour JEAN DUPONT. Votre certificat est valide. Il expire le 30/03/2013.', 'Vous avez un code de déblocage (PUK).', and 'Vous n'avez pas défini de Code de Révocation d'Urgence'. Below these are buttons for 'Informations sur votre certificat', 'Voir votre Code de Déblocage', and 'Définir un code de révocation'. The main header features the CertEurope logo and 'CERTISERVICES' with the user name 'Connecté: JEAN DUPONT'. The content area is divided into three columns: 'Informations sur le certificat' (detailing the certificate and download link), 'Code PUK' (explaining the PUK code and its use), and 'Révocation' (describing the CRU code and how to revoke the certificate). A footer contains 'CertiServices - ©CertEurope - mentions légales'.

Votre certificat est valide et installé.

VOUS DEVEZ A CETTE OCCASION ENREGISTRER VOTRE CODE DE REVOCATION D'URGENCE (CRU).

Révocation d'Urgence

▪ Création de votre Code de Révocation d'Urgence

Votre certificat a une durée de validité de 3 ans, cependant, il peut arriver que vous soyez amené à demander sa révocation dans différentes situations :

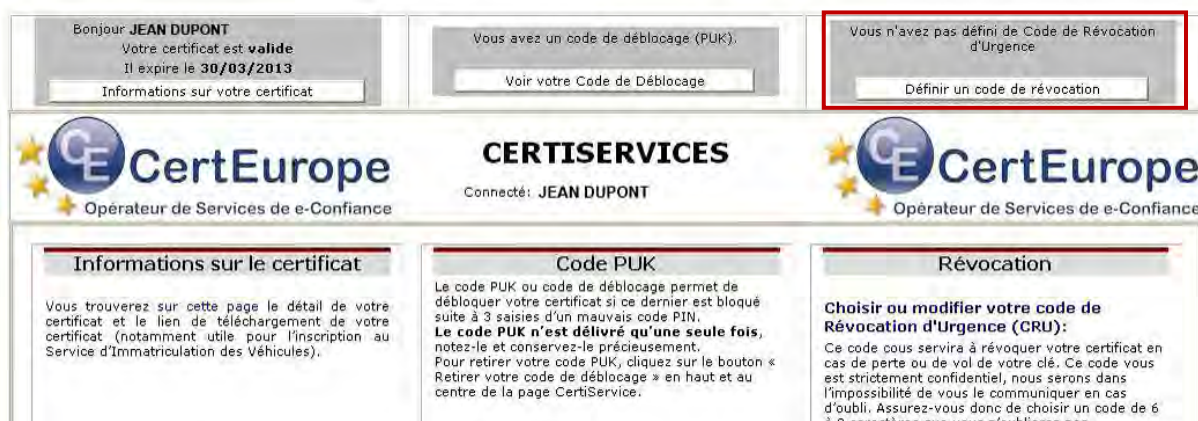
- Perte de votre clé USB
- Oubli de votre code PIN
- Départ de la personne abonnée au sein de l'entreprise (démission, mutation, licenciement,...)

Si votre clé contient 2 certificats, vous avez la possibilité d'enregistrer un CRU, identique ou différent, pour chacun des certificats. Il faudra alors associer le bon CRU au bon certificat.

Sachez cependant que la révocation d'un des certificats entraîne systématiquement la révocation de l'autre.

Connectez-vous au site CertiService (<https://services.certeurope.fr/>) en sélectionnant le certificat pour lequel vous souhaitez définir le Code de Révocation d'Urgence (CRU). Puis entrez votre code PIN. Vous êtes alors authentifié sur la page CertiService.

Cliquez sur définir un code de révocation en bas à droite de la page puis suivez les indications données.



The screenshot shows the CertiService user interface. At the top, there are three status boxes: 'Bonjour JEAN DUPONT' with certificate validity info, 'Vous avez un code de déblocage (PUK)', and 'Vous n'avez pas défini de Code de Révocation d'Urgence' (highlighted with a red border). Below these are the CertEurope logos and the user name 'Connecté: JEAN DUPONT'. The main content area has three columns: 'Informations sur le certificat', 'Code PUK', and 'Révocation'. The 'Révocation' column contains the heading 'Choisir ou modifier votre code de Révocation d'Urgence (CRU):' and instructions on how to use the CRU code.

Ce code est strictement confidentiel, et nous serons dans l'impossibilité de vous le communiquer en cas d'oubli. Assurez-vous donc de choisir un code de 6 à 8 caractères que vous n'oublierez pas !

▪ Révocation d'Urgence

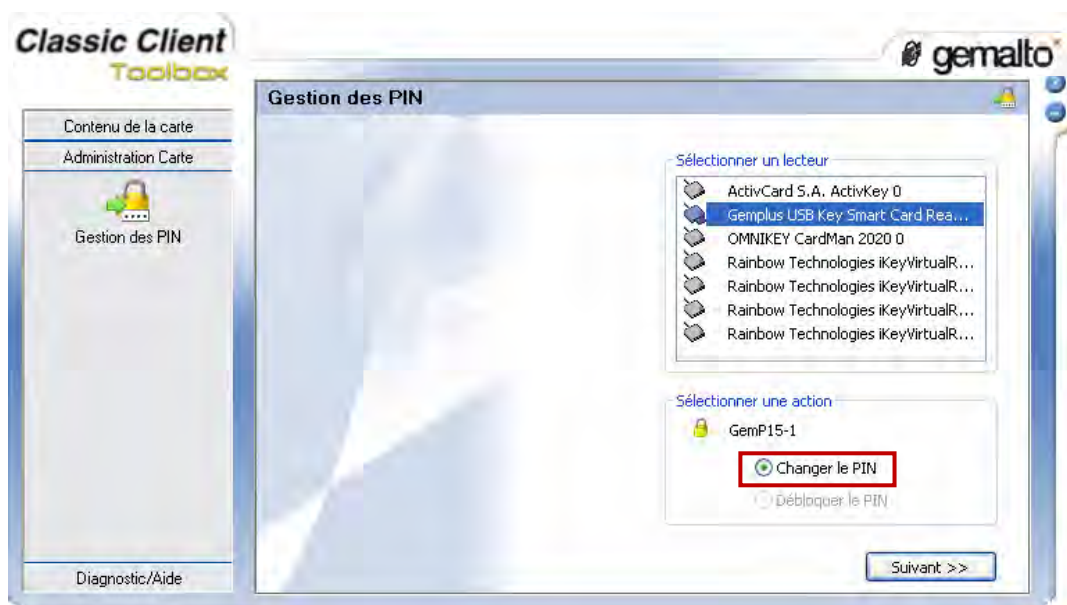
Pour révoquer votre certificat, 2 possibilités :

- Munissez-vous de votre Code de Révocation d'Urgence et contactez le numéro de téléphone suivant : **+33 (0)826 300 412** disponible 24h/24 et 7j/7 (0,15 € TTC/min)
- Connectez-vous sur <https://services2.certeurope.fr/revocation/> et suivez les indications données

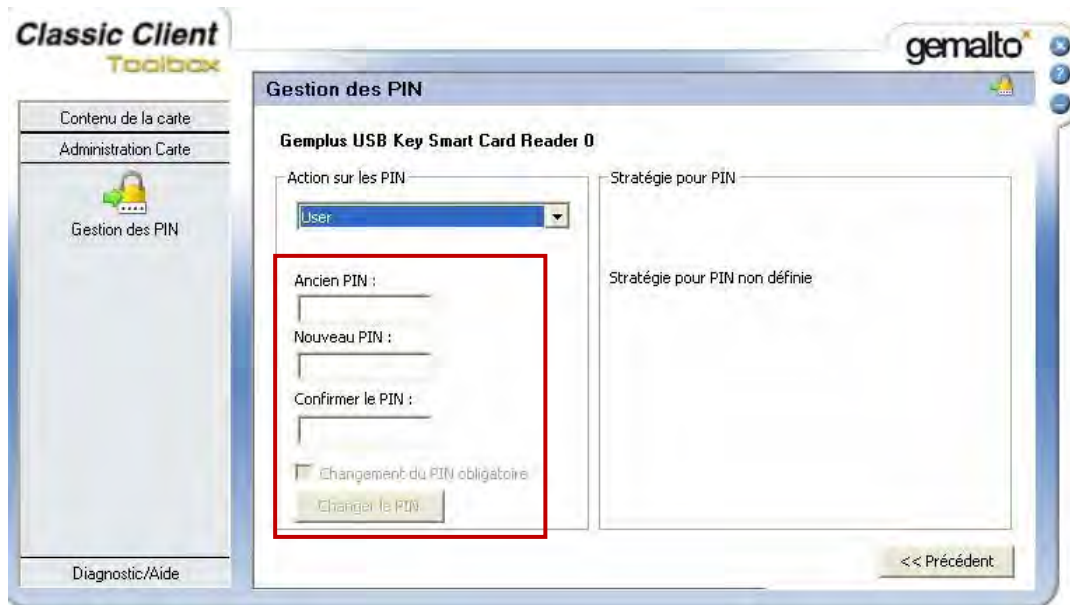
Changement de code PIN

Attention, au bout de 3 mauvaises saisies du code PIN, votre clé sera bloquée.

- 1- Insérez votre clé et lancez le programme Classic Client Toolbox : Démarrer → programmes → Gemalto → Classic Client Toolbox.
- 2- Sur la colonne de gauche, cliquez sur **Certificats** pour vérifier que votre clé est bien reconnue puis sur **Administration Carte** et pour finir sur l'icône **Gestion des PIN**.



- 3- Sélectionnez un lecteur (ex : Gemplus...) et une action (ex : changer le PIN) puis cliquez sur **Suivant**.



- 4- Entrez l'ancien code PIN suivi de deux fois le nouveau code PIN dans les cases correspondantes puis cliquez sur **Changer le PIN**.

NB : Notez soigneusement le nouveau code PIN en cas de perte, il ne pourra vous être restitué.

- 5- La fenêtre suivante apparaît signifiant que le code PIN a été modifié avec succès.



- 6- Cliquez sur **OK**.

NB : Pour vous assurer que le changement du code PIN s'est effectué correctement, il est recommandé de faire une activation (voir chapitre « activation de la clé ») avec le nouveau code.



***Chambres de Métiers
et de l'Artisanat***

Assemblée Permanente

ASSEMBLÉE PERMANENTE DES CHAMBRES DE MÉTIERS

12, avenue Marceau - 78008 Paris - Tél. : +33 1 44 43 10 00 - Télécopie. : +33 1 47 20 34 48
Internet : www.artisanat.fr - Courriel : certimetiersartisanat@apcma.fr